



Mairie de
Tourville Sur Odon

4 Rue du château
14210

Tél : 02 31 80 99 80

Mail : mairie-tourville-sur-odon@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 Juillet 2023

Date de convocation : 26 Juin 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le 03 Juin, à 20h 30, Le Conseil Municipal de la Commune de Tourville sur Odon, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Didier BOULEY Maire.

Étaient présents :

Fabienne MANSION - Catherine REGNIER - Nicolas RENARD - Claire BARUCHELLO - Aurélie BLONDEL - Laurence COUDRAIS - Olivier HUET - Olivier LE MEILLEUR - Jérôme VIBERT

Le conseil municipal est composé de 12 membres en exercice, 10 membres sont présents

Absent : 2

Absent excusé : David HEBERT- Carole TURQUETIL

Absent représenté : 0

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil :
Madame MANSION Fabienne est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal du précédent conseil est approuvé.

Ordre du jour de la séance :

- Convention Assistance à Maitrise d'Œuvre pour l'amélioration énergétique des écoles – Délibération
- Location des locaux du pôle médical – Délibération
- Convention adressage – Délibération
- Informations sur la ZFE
- Informations diverses
- Tour de table

❖ **Ordre du jour :**

➤ Convention Assistance à Maitrise d'Œuvre pour l'amélioration énergétique des écoles – Délibération n° 03-07-2023-01

Après la présentation des devis de la société InovAMO pour l'Assistance à la Maitrise d'Œuvre pour l'amélioration énergétique des écoles, Le Conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage avec la Société InovAMO.

➤ Location des locaux du pôle médical – Délibération n° 03-07-2023-02

A l'unanimité, le Conseil municipal décide qu'un affichage sera fait en mairie et que l'agence LAFORET de Aunay sur Odon sera en charge de trouver des locataires pour les locaux du pôle médical, situé 2 rue du Boqueteau. Il a été convenu d'élargir la recherche à des professions médicales et paramédicales.

Les loyers demandés sont : 384€ pour le cabinet N°1 (28,43m²) et 329€ pour le Cabinet N°2 (24,38m²)

➤ Convention adressage – Délibération n° 03-07-2023-03

La mise en place de l'adressage relève de la compétence communale. Depuis le 21 février 2022 et la promulgation de la loi 3DS disposer d'une base adresse complète et fiable est devenu obligatoire pour les communes, quelle que soit leur taille, afin de répondre aux enjeux d'aménagement et de sécurité actuels : faciliter l'intervention des secours, faciliter le raccordement au réseau de fibre optique, faciliter la délivrance du courrier et des colis ; faciliter le repérage au quotidien avec les GPS.

Afin de cadrer l'accompagnement des communes dans le déploiement de l'adressage, le Département a souhaité formaliser la présente convention avec les communes bénéficiaires de l'accompagnement en ingénierie en matière d'adressage. Cet accompagnement est effectué à titre gratuit.

La convention prend fin à la publication des données dans la Base Adresse Nationale par le Département du Calvados et au plus tard trois ans après la signature.

Accord pour signer la convention

➤ **Informations sur la ZFE**

Depuis 2020, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) prévoit la création des Zones à Faibles Emissions Mobilité (ZFE-M).

L'instauration d'une telle zone est rendue obligatoire d'ici au 1er janvier 2025 dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, dont l'aire urbaine de CAEN LA MER. Pour cela, des études doivent être lancées afin d'aider la communauté urbaine à le définir le périmètre de la ZFE-m ainsi que les règles concernant les niveaux de Crit'Air des véhicules qui en seront exclus. Les communes peuvent demander à intégrer ce périmètre, à charge du bureau d'étude de voir la faisabilité de cette intégration.

Après concertation des élus, le Conseil municipal n'a pas souhaité intégrer la ZFE.

❖ **Informations diverses :**

➤ **Ferme de l'Odon, proposition échange terrain**

M. Duchemin Directeur de « La Ferme de l'Odon », propose de rencontrer sur place avec les conseillers municipaux au mois de Septembre. Une date doit être définie début septembre.

➤ **Achat de tables pour la salle polyvalente**

Suite à plusieurs demandes liées au poids des tables de la salle polyvalente, Monsieur le Maire propose d'acheter des tables plus légères. Il a été décidé d'acheter 20 tables.

➤ **Location du logement communal 26 Route de Bretagne**

Le logement communal situé au 26 route de Bretagne étant disponible à la location, après affichage en mairie et proposition de l'agence immobilière LAFORET de Aunay sur Odon, la location de ce logement non meublé est attribuée à Madame Mélanie Gaudin et Monsieur Maxime Courtalon pour un loyer mensuel de 750,00€ hors charge.

➤ **Demande de mise en disponibilité personnel Communal :**

Suite à la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un agent communal des écoles, Monsieur le Maire informe les élus que la disponibilité est accordée à effet du 01 septembre 2023, pour une durée d'une année.

❖ **Tour de table :**

Nicolas RENARD :

-Emploi des jeunes : 4 candidatures reçues en mairie à la date de clôture du 16 juin. Deux candidatures ont été retenues pour des travaux dans les bâtiments communaux pour la période de juillet.

Catherine REGNIER :

-Compte-rendu du conseil d'école : prévision pour la rentrée de septembre de 136 élèves.

Aurélié BLONDEL :

-Inauguration du palais des sports de Caen la Mer : 5 soirées gratuites, du 5 au 9 septembre prochain, permettront de découvrir les différentes possibilités offertes par ce lieu. Obligation de s'inscrire sur le site de Caen La Mer.

Jérôme VIBERT :

-Point sur la fête communale du 17 juin : très bonne participation des Tourvillais et Tourvillaises

Fabienne MANSION :

-Compte-rendu de l'assemblée générale de L'ASLO, projet d'un club de jeux échec à la rentrée de septembre, travaux sur revêtement du terrain de tennis à prévoir.

-Forum de l'ASLO prévu le samedi 02 septembre à la salle polyvalente de Tourville de 14h00 à 17h00

-Mercredi 05 juillet : soirée Pizza et jeux de société à la Bibliothèque municipale avec le Conseil municipal Jeunes de Tourville

-La Bibliothèque municipale sera fermée au public du lundi 31 juillet au samedi 19 Août.

❖ **Prochain Conseil Municipal : Le Lundi 18 Septembre 2023 à 20h30**

La séance est levée à 22h50

Le Secrétaire de séance
Fabienne MANSION

Le Maire
Didier BOULEY